



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Wallis-et-Futuna

Question écrite n° 24721

## Texte de la question

A la suite de l'engagement verbal qui lui a été donné le 8 mai dernier à Wallis, M. Victor Brial demande à M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer dans quels délais la mission de diagnostic de l'appareil statistique du territoire devra effectivement avoir lieu. Il lui rappelle que dans sa réponse à la question écrite n° 14974 parue au Journal officiel du 3 août 1998, il lui avait confirmé le détachement d'un expert de l'INSEE, vraisemblablement à l'automne de la même année. Non seulement cette mission n'a pas été effectuée, mais aucune information de nature à rassurer les autorités du territoire sur ce dossier ne lui a été communiquée.

## Texte de la réponse

Comme cela était exposé à l'honorable parlementaire dans la réponse à sa question du 1er juin 1998, des informations statistiques de qualité sur les principales variables économiques et sociales sont indispensables à la connaissance de la situation des îles Wallis-et-Futuna. Un expert de l'INSEE a posé un diagnostic rapide de l'outil statistique existant lors d'une mission effectuée en décembre 1998 à Wallis-et-Futuna et à Nouméa, où il a rencontré les services de l'Institut territorial de la statistique et des études économiques (ITSEE) ainsi que le responsable des statistiques à la commission du Pacifique-Sud (CPS). Les contacts ont été fructueux et les propositions retenues sont les suivantes. La rénovation et le développement de l'outil statistique sont les tâches prioritaires : si de nombreuses données sont disponibles, l'indice des prix à la consommation n'est plus calculé depuis 1996, ce qui constitue une lacune majeure dans le dispositif statistique. La remise en ordre de cet indice devrait être donc la première tâche d'un cadre de l'ITSEE. Cet organisme y est favorable et un accord avec les autorités de Wallis-et-Futuna devrait être formalisé. En outre, la CPS devrait apporter un appui en matière de formation d'agents des services de l'administrateur supérieur. Les premiers travaux devraient débiter dès le premier semestre 1999. Il a été retenu également un programme à plus long terme et un rapprochement des services de l'administrateur supérieur et de l'agence de l'IEOM (Institut d'émission d'outre-mer).

## Données clés

**Auteur :** [M. Victor Brial](#)

**Circonscription :** Wallis-et-Futuna (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 24721

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** outre-mer

**Ministère attributaire :** outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er février 1999, page 571

**Réponse publiée le :** 29 mars 1999, page 1925